

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL7

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 10

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un contexte où la notion de famille connaît de nombreuses modifications, recourir à la notion "d'adoption intrafamiliale" rend opaque l'application de ce dispositif.

Par prudence, il convient de supprimer cet alinéa trop imprécis.